

Programme (DESJEPS)

Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « performance sportive » - mention « tennis »

- **Durée de la formation 18 mois : 1 200 heures**
En centre de formation : 700 heures + 60 heures d’actions complémentaires avec l’équipe technique régionale
En structure d’accueil : 500 heures en club minimum
- **Coût :**
- 12 800€
- Frais de dossier d’inscription : 100 euros net de taxes
Plusieurs possibilités de financement selon votre profil, renseignements et devis Victoria Ticarro 06 80 59 93 75 ou à victoria.ticarro@fft.fr
- **Dates de formation**
Du 31 août 2026 au 25 janvier 2028
- **Modalités d’accès à la formation et de positionnement**
Dossier d’inscription à compléter et à renvoyer avec toutes les pièces obligatoires
Formation en présentiel
Il ne sera pas possible d’entrer en formation sans avoir validé tous les prérequis
Entretien téléphonique et test de positionnement avant entrée en formation (Epreuve orale, pédagogique et écrite)
Prise en compte de personne en situation d’handicap
- **Lieu de la formation**
La formation se déroulera au centre de formation de La Ligue Provence-Alpes-Côte d’Azur de Tennis
- **Intervenants (e)**
Professionnels du secteur
- **Objectifs visés**
 - Conception du projet de la structure de tennis ;
 - Direction d’une structure de tennis ;
 - Encadrement d’activités complexes d’entraînement et de formation de formateurs en tennis ;
 - Encadrement de pratiquants confirmés en tennis, en sécurité
- **Contenu du programme**
La formation, d’une durée minimale de 1 200 heures, se fait obligatoirement sous le principe de l’alternance. Cela signifie que les stagiaires reçoivent une formation en centre de 700 heures, celle-ci étant complétée par une application pédagogique de 500 heures en club minimum, sous la responsabilité d’un tuteur (généralement l’enseignant professionnel du club).
Les 700 heures de formation comprennent 4 Unités Capitalisables :
 - UC 1 : « Être capable de Construire la stratégie d’une organisation du secteur tennis »
 - UC 2 : « Être capable de gérer les ressources humaines et financières d’une organisation du secteur tennis »
 - UC 3 : « Être capable diriger un système d’entraînement en tennis »
 - UC 4 : « Être capable d’encadrer la discipline tennis en sécurité »
 Les stagiaires bénéficient également d’un accompagnement individuel de 60 heures en actions complémentaires.
- **Méthodes et moyens pédagogiques**
 - Formation en présentiel, utilisation de terrains, matériels adaptés, personnes ressources, mise en situation, apports théoriques, vidéos et.
- **Modalités d’évaluation**
L’autorité responsable de la certification : D.R.A.J.E.S
Epreuve certificative N°1
 - UC1 : Construire la stratégie d’une organisation du secteur tennis.
 - UC2 : Gérer les ressources humaines et financières d’une organisation du secteur tennis

- Epreuve certificative N°2
- o UC3 : Diriger un système d'entraînement en tennis
- o UC4 : Encadrer le tennis en sécurité

➤ **Prérequis**

Être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et secours Civiques de niveau 1) de moins de 3 ans
Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive datant de moins de trois mois.
Satisfaire aux épreuves d'admission
Avoir le classement 15 minimum
Une expérience de 500 heures d'enseignement

Le titulaire du BE1 ou du DEJEPS est dispensé des conditions d'entrée. Il faut en outre satisfaire aux tests de positionnement qui comprennent des épreuves orales, écrites, démonstration technique et une séquence pédagogique.

➤ **Publics concernés**

Avoir plus de 18 ans

➤ **Validation**

Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité "performance sportive" - mention "tennis"

➤ **Allègement**

En fonction des formations du sport déjà suivies, des dispenses d'épreuves et allègements de formation peuvent être accordés.

➤ **Blocs de compétences**

Le jury plénier ainsi que la délivrance des diplômes sont régis par la D.R.A.J.E.S Provence-Alpes-Côte d'Azur dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des unités capitalisables quel qu'en soit le mode d'acquisition.

➤ **Inscription**

Nombre de participants : Min : 8 max 20

Délais d'accès : Clôture des inscriptions le vendredi 3 juillet 2026

Contacts administratifs :

Victoria Ticarro - victoria.ticarro@fft.fr ou au 06 80 59 93 75 / Emilie Vinh – emilie.vinh@fft.fr ou au 06 80 59 93 75

Contact référent handicap : aurelie.sciara@fft.fr ou au 06.16.74.06.76 ou sandra.liotta@laposte.net ou au 06 88 55 36 01

La ligue se réserve le droit d'annuler la formation en dessous du nombre minimum d'inscription

INDICATEURS DE RESULTATS

SESSION 2025-2026 à venir

TAUX DE REUSSITE

ABANDONS :

TAUX D'ECHEC :

TAUX DE RETOUR D'ENQUÊTE :

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS :

TAUX DE SATISFACTION DES EMPLOYEURS :

